



PROCES-VERBAL DU CONSEIL d'ECOLE du 21 /10 /2021

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme MOREL			
MEMBRES VOTANTS			
NOMS	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme LEMOINE Sandra	X		
Maire : M. BERTRAND		X	
Conseiller municipal : Mme Didelle	X		
DDEN : M. ARNAEZ		X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
M. MAIORANA François	X		
M. LE BELLEGO Théophile	X		
Mme COLLARD Méryl	X		
Mme MACHURAT Coralie	X		
Mme CHEVALLIER Anaïs	X		
Mme TETART Typhène	X		
Mme FOURRIER Karen	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme AUDRAS Alice	X		
Mme DIMOVASILI Evangelia		X	
Mme DUMONT Audrey	X		
Mme FERCHAUD Karen		X	
Mme NOBRE Ana	X		
Mme PEREIRA Suzie		X	
M. VELUIRE Anthony	X		
Mme MIGNÉ Juliette (suppléante)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Responsable scolaire : Mme ROSSI	X		
Coordonnateur Enfance Jeunesse de la Mairie : M. RUCH	X		
Directeur Général des Services Adjoint : M. JORIATTI	X		

Procès-verbal établi le 22 / 10 / 2021

La présidente, directrice de l'école
Nom : LEMOINE Sandra

La secrétaire, Mme MACHURAT

Début du conseil d'école : 18h30

Madame LEMOINE excuse l'absence de Madame Morel, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription.

1. Présentation des membres et attribution du Conseil d'Ecole

Un tour de table est fait pour se présenter.

Mme LEMOINE rappelle les attributions du conseil d'école, en particulier :

- 1.1. adopte le projet d'école.
- 1.2. vote le règlement intérieur
- 1.3. donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

2 Bilan de la rentrée 2021 (effectifs, structure, personnels)

L'école accueille 195 élèves de la PS au CM2 sur 7 classes. (3 classes de maternelle, 4 classes d'élémentaire)

Classes	Enseignants	ATSEM	EFFECTIF
PS-MS 1	Méryl COLLARD	Chrystelle BOUTILLE	27 (16+11)
PS-MS 2	Anaïs CHEVALLIER et Karen FOURRIER	Dana VIRDIS	28 (18+10)
GS	Sandra LEMOINE et Karen FOURRIER	Laurence DUPONT et Irisa MALOKU	27
CP	Typhène TETART		26
CE1-CE2	Coralie MACHURAT		29 (22+7)
CE2-CM1	Théophile LE BELLEGO		29 (16 + 13)
CM1-CM2	François MAIORANA		29 (16 + 13)

Décharge de direction de Madame LEMOINE : vendredi.

Un mot a été distribué aux parents pour préciser qu'en cas d'absence, Mme COLLARD se chargera de traiter les urgences (s'il y en a) ce jour-là.

Question Parents : Est-ce utile d'écrire un courrier pour demander une ouverture de classe ?

M. JORIATTI : Le seuil est de 200 élèves pour 8 classes.

Mme LEMOINE : Les effectifs sont pris en compte le 12 novembre 2021 pour les prévisions de septembre 2022 avec ajustement en juin 2022.

3 Elections de représentants de parents d'élèves

Elles se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021.

- ✓ Vote uniquement par correspondance
- ✓ 268 parents éligibles et électeurs.
- ✓ 1 liste de parents s'est présentée avec 7 titulaires et 1 suppléant.

- ✓ 147 votes ont été recensés contre 103 l'année dernière.
- ✓ Nous sommes donc passés de 46,40% à 54,84% de taux de participation.
- ✓ 20 votes blancs ou nuls (contre 13 l'année passée)
- ✓ Quelques votes n'ont pas été comptabilisés.

Les parents d'élèves souhaitent se présenter (et présenter leur rôle) lors des réunions de rentrée.

4 Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est basé sur l'ancien règlement départemental de l'Ain. L'équipe enseignante a apporté quelques modifications. L'assiduité scolaire dès la petite section de maternelle est inscrite dans la loi depuis la rentrée 2019.

Il est indiqué que la Charte de la Laïcité sera annexée au règlement intérieur.

Le règlement intérieur sera présent sur le blog de l'école et affiché sur les panneaux aux deux entrées de l'école.

Pas de distribution papier (écologie). Un mot sera donné dans les cahiers de liaison des aînés pour expliquer où trouver le document.

Vote du règlement : **Le règlement est adopté à l'unanimité.**

5 Fonctionnement de l'école (Coralie)

5.1. Rappel du fonctionnement des entrées et sorties de l'école

- ✓ Entrées échelonnées selon les classes (protocole sanitaire de la rentrée scolaire).
 - 8h20 / 13h35 pour les classes de PS-MS 2, GS, CP, CE1-CE2 /
 - 8h30 / 13h45 pour les classes de PS-MS 1, CE2-CM1 et CM1-CM2.
- ✓ Sorties échelonnées
 - 11h35 / 16h20 pour les classes de PS-MS 2, GS, CP, CE1-CE2 /
 - 11h45 / 16h30 pour les classes de PS-MS 1, CE2-CM1 et CM1-CM2.

Respect impératif des horaires. Les enseignants ne peuvent plus ouvrir la porte ensuite. Si retard, possibilité de ramener l'élève la demi-journée suivante.

- Absences

En cas d'absence, les parents doivent prévenir l'école au plus tôt soit par téléphone (laisser un message vocal) soit par mail. Il est rappelé qu'à son retour en classe, l'absence de l'élève devra être justifiée (billet d'absence disponible dans le cahier de liaison).

Toutes les informations relatives au fonctionnement de l'école sont disponibles dans le livret d'accueil distribué aux familles ainsi que sur le blog de l'école.

- Départs sur le temps scolaire (rendez-vous médical hebdomadaire ou ponctuel)

Ils ne se feront uniquement au moment de récréations.

5.2. Rappel de la communication entre parents / représentants de parents d'élèves / enseignants/ cantine / périscolaire

- Les parents d'élèves peuvent communiquer avec les enseignants via le cahier de liaison (cahier rouge) prévu à cet effet.
- La communication avec la directrice peut être faite par téléphone ou mail. Il est possible de demander un rendez-vous. Le confinement et la situation sanitaire ont souvent obligé Mme LEMOINE à communiquer avec les parents au dernier moment, tard le soir, ou le week-end. Elle rappelle que toute l'équipe enseignante notamment elle-même ainsi que les parents, ont le droit à la déconnexion numérique. Ainsi, ne pas attendre de réponse rapide à un mail envoyé tard le soir ou le week-end.
- Concernant le périscolaire et la cantine, l'équipe enseignante invite les parents à se rapprocher des services de la mairie et à mettre l'école en copie. L'école fait le lien mais ne peut pas répondre à tous les points particuliers.
- Livret d'accueil distribuée à chaque famille (recense tous les éléments importants de la vie de l'école)
- Le blog de l'école est fonctionnel. Il est géré par les enseignants pour la partie classe et par Mme LEMOINE pour tout le reste.

Il permet d'inscrire l'actualité de l'école, les différentes informations générales, les événements importants. Les parties réservées aux classes seront agrémentées ou non par les enseignants. Cela relève du souhait de chaque professionnel. Il n'y a pas d'obligation d'utilisation.

6 Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire a évolué cette dernière semaine. Le département de l'Ain est repassé en niveau 1 (plus de masque pour les élèves d'élémentaire)

L'équipe enseignante fait le choix de conserver les entrées et sorties échelonnées en cas de nouvelle dégradation de la situation.

La FAQ du gouvernement est disponible sur le site du ministère. Les parents y ont accès.

Le nettoyage des locaux est fait une fois par jour.

Le port du masque reste obligatoire pour les personnels et tout adulte entrant dans l'école ainsi que pour les personnes de plus de 11 ans 50 mètres aux alentours de l'école.

7. Sécurité de l'école

➤ Exercice incendie

Un exercice incendie s'est déroulé le vendredi 24 septembre au matin en présence de la mairie. L'exercice a été concluant (2 min 30 pour évacuer toute l'école, 3 min après appel).

- 1^{er} exercice : élèves et enseignants prévenus
- 2^{ème} exercice : enseignants prévenus
- 3^{ème} exercice : élèves et enseignants non prévenus

➤ PPMS

Plan Vigipirate : Sécurité renforcé risque d'attentat.

Le PPMS Intrusion a été fait le vendredi 15 octobre au matin.

Bilan :

- La sonnerie n'a pas été entendue tout de suite par certaines classes (sonnerie trop faible, haut-parleurs dans le couloir). En 2019-2020, les boîtiers des alarmes avaient été déplacés et mis au plus près des portes des classes car l'exercice n'avait pas été concluant. Le problème n'est donc pas résolu.
- Impossibilité de se confiner de manière convenable dans les classes qui donnent sur la cour car porte vitrée sans volet ni brise-vue. Demande de brise-vue de Mme LEMOINE depuis l'ouverture de l'école. La loi stipule que l'obligation de brise-vue est faite sur les fenêtres donnant sur une rue. Cependant, question de bon sens : si intrusion dans l'école, la personne a accès à ces portes.
- Trois exercices sont prévus dans l'année : un exercice « attentat-intrusion », un deuxième sur les risques majeurs (à effectuer avant les vacances de Noël) et le dernier au choix de l'équipe.

Ces exercices se font sous forme de jeux avec les plus petits.

8 Projets pédagogiques

- ✓ Intervention musique avec les CMR : Damien MARTINEZ GARCIA.

Projet pédagogique à rédiger en début d'année par l'équipe enseignante. Puis convention à faire signer à la mairie et agrément à faire signer par les CMR. Difficultés rencontrées chaque année : l'équipe change, donc rédaction des projets musique impossible à anticiper. Mme COLLARD souligne le fait qu'on ne connaît pas non plus notre niveau de classe avant fin août.

Demande à la mairie de faire commencer les interventions plus tard dans l'année.

- ✓ Marché de Noël (à voir si version covid ou non)
- ✓ Projet piscine :

Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : 10 séances sur 10 jours du 13 décembre 2021 au 11 janvier 2022 (de 9h00 à 9h40)

Classes de CE1/CE2 et de CP : 10 séances du 13 janvier 2022 au 1er mars 2022 (les lundis et jeudis de 10h à 10h40)

Classe de GS : 10 séances du 26 mai 2022 au 28 juin 2022 (les lundis et jeudis de 10h à 10h40)

- ✓ Théâtre du Bordeaux :

Classes de GS et CP : *Bestiaire végétal* le mardi 7 décembre 2021

Classes de PS-MS 1 et 2 et CE1-CE2 : *Les yeux de Taqqi* le vendredi 17 décembre 2021 / jeudi 16 décembre 2021.

Classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : *Bon débarras !* le vendredi 20 mai 2022.

Classes élémentaires

- ✓ Sortie Grotte du Cerdon : toutes les classes d'élémentaire le jeudi 30 juin 2022.
- ✓ Sortie ski de fond : CE2-CM1
- ✓ Sortie raquette : CM1-CM2, CP, CE1-CE2

Classes maternelle

- ✓ Intervention FRAPNA en classe : classes de PS-MS 1 et 2
- ✓ Intervention FRAPNA en extérieur : toutes les classes le mardi 17 mai au matin (PS-MS 1 et 2) et après-midi (GS)

Classes de GS et de CP (dans le cadre de la liaison GS-CP): Sortie au Rucher pédagogique le lundi 2 mai 2022.

9 Coopérative Scolaire

3317,11 € disponibles sur la COOP de l'école. Une cotisation va être demandée aux familles qui le souhaitent avec la présence d'une case « don ». L'école a réglé 466,90 € à l'OCCE en ce début d'année scolaire.

Principales dépenses : achats des ingrédients pour les anniversaires en maternelle et confection des sablés de Noël, achat de livres pour les bibliothèques de classes, cotisation de début d'année à l'OCCE.

Principales recettes : cotisation des familles, marché de Noël et photos de classes.

Cette année, l'argent récolté servira également à payer les sorties supplémentaires et les projets dans les différentes classes et à alimenter les jeux de cour de récréation.

10 Sou des Ecoles

Mme LEMOINE remercie le Sou des Ecoles de Saint Genis Pouilly pour les nombreuses actions mises en place.

2000€ sont disponibles pour cette année scolaire et serviront essentiellement à payer les entrées des différentes sorties scolaires (le budget alloué par la mairie servira pour le règlement des bus. Par exemple plus de 1100€ pour les sorties aux Grottes de Cerdon).

Une réunion avec le comité du Sou a eu lieu en début d'année pour que l'équipe enseignante expose ses projets.

11 Dates des prochains Conseils d'Ecole (Anaïs)

- 2^{ème} conseil d'école : lundi 7 mars 2022 à 18h30.
- 3^{ème} conseil d'école : lundi 20 juin 2022 à 18h30.

12 Questions diverses :

Remerciement de Mme DIDELLE aux parents du Sou des écoles et aux représentants de parents d'élèves.

Le sou a failli être en sommeil cette année.

Questions des Représentants de Parents d'Elèves pour l'ECOLE :

- Serait-il possible de repenser l'accueil du 1er jour ? Pourquoi ne pas utiliser la largeur du trottoir extérieur ou les cours ou le gymnase => s'inspirer de ce qui est mis en place au Jura.

Accueil sur le trottoir impossible (plan vigipirate), accueil dans le gymnase impossible également car non structure scolaire, accueil dans la cour impossible car trop de parents + cour trop petite.

Réflexion de l'équipe enseignante quant à l'accueil des CP avec parents dans la classe et accueil des autres classes (sans parent) dans la cour.

- Serait-il possible de faire rehausser le grillage de la cour des grands car il semble trop bas = les ballons passent souvent de l'autre côté ?

Demande faite à la mairie en avril 2021, qui devait être effectuée durant l'été. Les enseignants invitent les parents à rapporter les ballons estampillés E.DIAM qu'ils trouvent en dehors de l'école.

- Est-ce que les enfants peuvent apporter des livres personnels pour lire pendant les récréations, notamment à midi ?

Les élèves ont interdiction de retourner dans les classes sur le temps méridien. Possibilité de demander un don de livres aux parents et mettre une caisse à disposition des animateurs. M.RUCHE n'était pas au courant de la question. Il va voir avec les animateurs. Cette idée lui semble envisageable.

- Les enfants sont-ils autorisés à aller aux toilettes en dehors des temps récréations ?

Oui, mais exceptionnellement. L'équipe enseignante constate que les enfants passent rarement aux toilettes avant d'arriver à l'école (pour ceux déjeunant à la maison) et sur le temps de cantine avant de rentrer en classe (pour ceux déjeunant à la cantine).

Questions des Représentants de Parents d'Elèves pour le PERISCOLAIRE

- ✓ Nous n'avons toujours pas eu de retour de la part de la Mairie suite à notre mail concernant le comportement d'un personnel municipal encadrant le temps méridien - nous souhaitons savoir si des actions ont été mises en place, en termes de coordination entre école et périscolaire, mais surtout en termes d'effectif pour pouvoir surveiller 70 enfants.

- Depuis septembre, 3 animateurs gèrent la partie élémentaire, un 4^{ème} est prévu début novembre.
- En termes d'effectifs, la cantine est prévue pour 72 enfants en élémentaire et 48 en maternelle.
- D'après M.RUCHE et les listes de cantine données par la mairie, ces effectifs maximum n'ont pratiquement pas été dépassé depuis septembre.
- D'après Mme LEMOINE, les listes ne correspondent pas aux effectifs réels puisqu'il y a eu plusieurs services avec 50 élèves en maternelle cette semaine et que les inscriptions au dernier moment sont possibles.
- Réponse de M.RUCHE : Les inscriptions ne sont pas faites, il manque 400 dossiers sur la commune (un tiers des inscrits), ce qui pose problème pour les listings.
- Les inscriptions occasionnelles doivent se faire 3 jours avant ; ce n'est pas le problème de l'école de vérifier si l'enfant s'inscrit au dernier moment.
- La mairie relance par mail et rappelle les parents. Logiciel défaillant qui change l'année prochaine. Les repas seront facturés aux parents qui ne respectent pas les délais.

Pour éviter que ces questions prennent une grande partie du temps du conseil d'école, M.JORIATTI propose de constituer un comité des usagers (pour discuter avec les familles) entre toutes les écoles de la ville : exemple de sujet abordé : la grève des personnels de cantine. Comme solution, il propose de faire appel à l'entraide entre parents.

- ✓ Comment est organisé le service à l'heure actuelle ? table fixe ou rotation ?
Il y a 6 élèves par table.
- ✓ Quelles quantités sont servies (certains enfants semblent se resservir plus qu'il ne faut...)
Les animateurs sont prévenus, ils sont vigilants.
- ✓ Est-ce que le 2ème service va être mis en place pour améliorer ce temps méridien ?
Réflexion sur un service et demi.
- ✓ Est-il possible de reprendre les visites trimestrielles sur site + cuisine centrale avec des parents ?

M.RUCHE: il n'y a jamais eu de visites trimestrielles, seulement annuelle. Mme DIDELLE est pour l'idée que les parents puissent venir à la cantine. Le covid empêche cela pour l'instant.

✓ Il serait souhaitable d'harmoniser l'utilisation entre gobelets et gourdes pour les enfants au péricole

M. RUCHE : La règle c'est la gourde. Les parents demandent où et quand cette information a-t-elle été transmise. Dans un mail ? Dans le règlement de fonctionnement du périscolaire ? (qui est illisible d'après M.RUCHE) Les parents proposent que l'information soit mise directement sur la porte (picto gourde).

Création d'une gourde école de la Diamanterie ?

Les parents d'élèves demandent des précisions sur la manière dont sont communiquées les règles de la cantine. M.RUCHE : Il y a des pictogrammes pouce en haut et pouce en bas, il est adapté aux enfants.

✓ Merci de préciser les créneaux pour déposer et récupérer les enfants + partager le numéro de téléphone pour joindre le centre en cas de retard

M RUCHE pensait qu'il était déjà affiché. Une personne est disponible pour répondre le soir après 18H30 pour le périscolaire.

Horaires pour récupérer les enfants : Créneau 1 : à 17h30 Créneau 2 : de 18h à 18h30

✓ Possibilité d'avoir 1/2h d'étude pour les plus grands ? (demande faite par plusieurs parents)

C'est à l'étude avec des enseignants volontaires qui seraient rémunérés par la mairie.

Remarque des enseignants : nous avons déjà 36h d' APC (activité pédagogique complémentaire) à faire dans l'année après la classe.

Questions des Représentants de Parents d'Elèves pour la MAIRIE

- possibilité de faire une communication et une signalétique demandant l'arrêt des moteurs de voiture sur le parking de l'école

Couper le moteur sur le parking, c'est la loi ? La mairie pense qu'un affichage va rajouter de la pollution visuelle. Elle propose d'aller directement en parler aux automobilistes concernés. Les parents d'élèves ont déjà fait cette démarche.

possibilité de faire une signalétique indiquant l'interdiction de circuler sur le trottoir en trottinette - des élèves et des parents roulent vite

Mme LEMOINE a déjà fait un email pour rappeler les règles de civilité. La trottinette électrique est interdite en dessous de 12 ans. Elle est autorisée sur les trottoirs. Les enseignants ont été témoins de plusieurs chutes devant l'école.

Même remarque pour la pollution visuelle de la part de la mairie.

- demander aux agents municipaux de ne pas se garer sur les zébras devant l'entrée de l'école élémentaire = montrer exemple

Le rappel a été fait.

- mise en place du tri sélectif en place au sein de l'école? Il manquait des poubelles l'année dernière - Sensibilisation des élèves ?

Mme LEMOINE a contacté le sidefage. Il n'y a plus d'animations disponibles. Pas de bac de tri dans l'école. La gestion des déchets concerne l'agglomération. Les enfants vont écrire une lettre pour

l'agglomération et demander des bacs de tri, les parents d'élèves proposent d'appuyer cette demande avec un courrier.

Mme LEMOINE demande s'il est possible d'avoir des bacs de tri dans le local poubelles, bacs qui seraient vidés par les services de mairie chaque semaine.

La mairie propose un concours entre écoles sur le thème des « slogans déchets ».

- coordination entre l'école et la Mairie pour les registres d'enregistrement pour la cantine et le périscolaire = comment ça se passe?

Questions des Représentants de Parents d'Elèves lues en conseil d'école mais qui seront traitées en interne lors d'une réunion avec la mairie

- sensibilisation à la santé + nutrition
- existe t il encore des personnes missionnées par l'Assurance Maladie qui se déplacent sur site pour sensibiliser aux questions d'hygiène et de santé?
- serait -il possible de faire une animation autour de la semaine du goût?
- serait-il possible de faire des animations (aux enfants et aux parents) sur le thème de la nutrition avec la nutritionniste chargée de valider les menus de la cantine?
- révision des tarifs cantine qui sont élevés

Ils auraient dû augmenter les tarifs mais ils ont décidé d'absorber l'inflation. Un repas coute 15 euros à la ville.

- Goûter : le sujet est revenu plusieurs quant à la quantité et à la qualité

Clôture du conseil d'école : 20h16